

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

**Comme suite à la demande présentée par la société ITM Logistique Alimentaire Internationale (ITM LAI)**

**SIEGE SOCIAL** : 24, rue Auguste de Chabrières – 75737 PARIS

**NATURE DU PROJET** : Exploitation d'une plateforme logistique de stockage et de préparation.

***Pour connaître le détail des activités exercées vous pouvez consulter le dossier, comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de SAINT-QUENTIN-FALLAVIER pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie***

**EMPLACEMENT** : route de SATOLAS ET BONCE, Les Granges – ZAE de Campanos commune de SAINT-QUENTIN-FALLAVIER.

**DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUETE** : 04/05/2016

**DATE DE CLOTURE DE L'ENQUETE** : 03/06/2016

**CONSULTATION DU DOSSIER EN MAIRIE DE** : SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Commissaire-enquêteur titulaire : Monsieur Daniel TARTARIN, professeur de l'enseignement technique.

Commissaire-enquêteur suppléant : Madame Liliane PESQUE-URVOAS, cadre du ministère de l'écologie.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de SAINT-QUENTIN-FALLAVIER, aux jours et heures suivants :

- |               |                  |               |                  |
|---------------|------------------|---------------|------------------|
| - 4 mai 2016  | de 9h00 à 12h00  | - 26 mai 2016 | de 9h00 à 12h00  |
| - 13 mai 2016 | de 14h00 à 17h00 | - 3 juin 2016 | de 14h00 à 17h00 |
| - 20 mai 2016 | de 9h00 à 12h00  |               |                  |

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront adresser leurs observations :

- par lettre, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur, à la mairie de SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
- par voie électronique, en envoyant un courriel à : [ddpp-envi@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-envi@isere.gouv.fr)

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Mme Bénédicte GUILLEUX, (responsable Immobilier amont) de la société ITM LAI (tél : 06 79 56 64 80), ainsi qu'auprès du service protection de l'environnement de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) située 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04 56 59 49 85) ou consultée sur le site internet des services de l'état en Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service protection de l'environnement, à la mairie de SAINT-QUENTIN-FALLAVIER et sur le site internet des services de l'état en Isère, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette enquête est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.